

# LES SORTANTS DES LISTES DE POLE EMPLOI DE MARS 2014

## Caractéristiques de la reprise d'emploi

### La part des sorties pour reprise d'emploi diminue de 3 points en un an

L'enquête trimestrielle auprès des sortants des listes de Pôle emploi permet de mieux cerner les motifs de sortie des catégories ABC, difficilement identifiables à partir des fichiers administratifs pour plus de la moitié d'entre elles. Par exemple, en mars 2014, 44 % des sorties comptabilisées sont dues à une cessation d'inscription pour défaut d'actualisation, 10 % à une radiation administrative et 5 % à d'autres cas (cf. tableau 5).

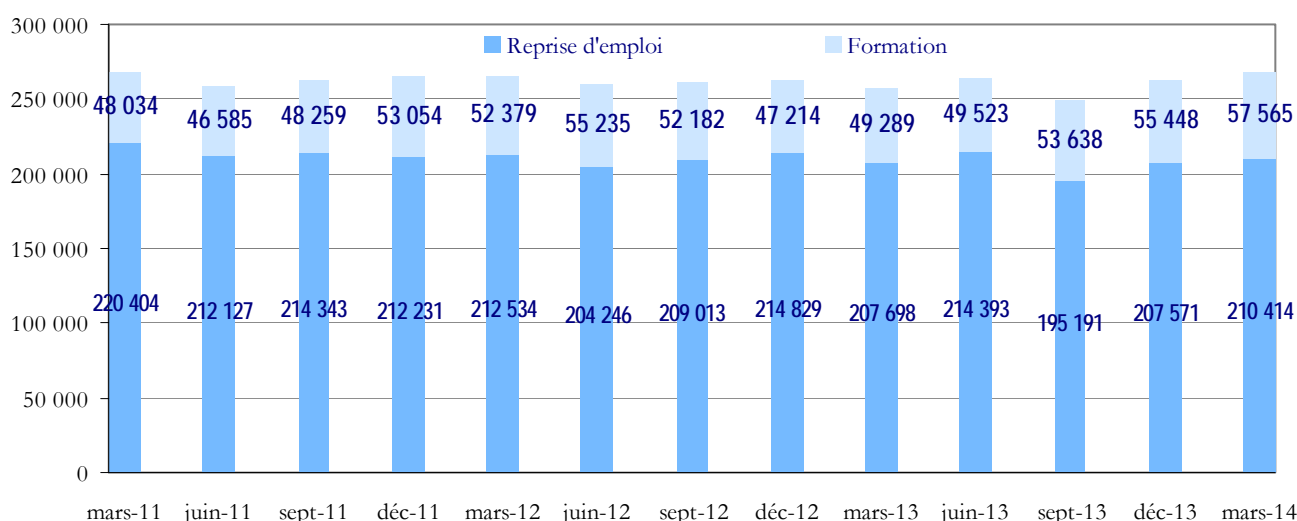
L'enquête révèle que la reprise d'emploi est le véritable motif de sortie des listes de Pôle emploi pour 42,3 % des demandeurs d'emploi. Si l'on exclut les sorties suivies d'une réinscription immédiate (motif « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription »), la part des reprises d'emploi atteint alors 52,7 %.(cf. tableau 1)

Tableau 1 : Répartition des sorties selon les motifs

Données CVS (en milliers)	mars-13		décembre-13		mars-14	
<b>Reprise d'emploi</b>	<b>207 700</b>	<b>45,3%</b>	<b>207 600</b>	<b>44,4%</b>	<b>210 400</b>	<b>42,3%</b>
Formation	49 300	10,8%	55 400	11,9%	57 600	11,6%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	31 600	6,9%	38 000	8,1%	38 000	7,6%
Non renouvellement motivé de la demande	12 000	2,6%	11 800	2,5%	12 300	2,5%
Non renouvellement accidentel de la demande	37 400	8,2%	40 200	8,6%	41 600	8,4%
Fin d'activité	6 500	1,4%	1 900	0,4%	4 100	0,8%
Radiation administrative	7 300	1,6%	9 000	1,9%	9 200	1,9%
Autre motif de sortie	24 800	5,4%	19 400	4,1%	26 200	5,3%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	81 600	17,8%	84 300	18,0%	97 500	19,6%
<b>Total</b>	<b>458 100</b>	<b>100%</b>	<b>467 600</b>	<b>100%</b>	<b>496 900</b>	<b>100%</b>

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Graphique 1 : Evolution des sorties pour reprise d'emploi et formation (Données CVS)

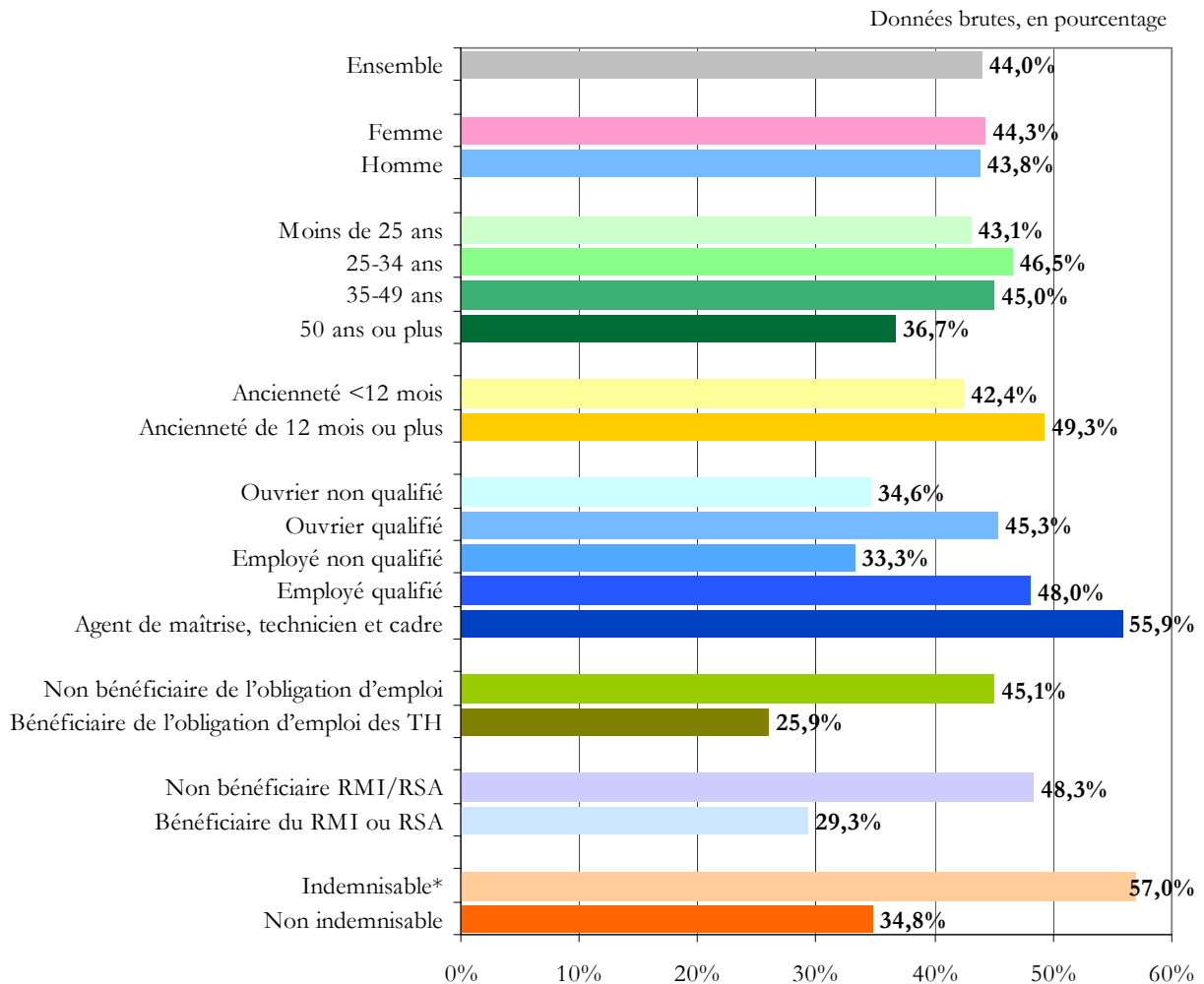


Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Parmi les 496 900 demandeurs d'emploi sortis de catégories ABC en mars 2014, 210 400 ont repris un emploi et 57 600 sont entrés en formation (cf. graphique 1). Sur un an, la part des sorties pour reprise d'emploi a diminué de 3 points et celle des entrées en formation a augmenté de 0,8 point.

## Les sorties se font plus fréquemment pour reprise d'emploi chez les demandeurs d'emploi qualifiés et les indemnissables

Graphique 2 : Part des sorties pour reprise d'emploi en Mars 2014



*Indemnissable\* : demandeur d'emploi indemnissable au titre de l'Assurance chômage ou de l'allocation de solidarité spécifique*

**Source :** Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Globalement, en données brutes, la part des sorties pour reprise d'emploi s'élève à 44,0% (cf. graphique 2). Parmi l'ensemble des sorties, la part des sorties pour reprise d'emploi est plus élevée chez les demandeurs d'emploi de longue durée, les catégories professionnelles et sociales qualifiées (en particulier les agents de maîtrise, techniciens et cadres) et les demandeurs d'emploi indemnissables.

A l'inverse, la part des sorties pour reprise d'emploi est plus faible pour les demandeurs d'emploi les plus âgés, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi TH, les bénéficiaires du RSA.

## Deux reprises d'emploi sur trois s'effectuent sur des emplois durables

Tableau 2 : Caractéristiques des emplois occupés

Données brutes, en pourcentage

Données brutes	Mars 2014		
Type d'employeur	% Femme	% Homme	% Total
Lui-même (individu établi à son compte)	5,1%	9,0%	7,1%
Un particulier ou autre	8,5%	3,0%	5,7%
Une entreprise privée	68,1%	77,9%	73,2%
<i>dont un artisan, un commerçant, une personne exerçant une profession libérale, un exploitant agricole</i>	8,0%	7,6%	7,8%
<i>dont une entreprise de travail temporaire/d'intérim</i>	6,9%	17,2%	12,3%
<i>dont une association</i>	9,8%	4,5%	7,0%
L'Etat, une collectivité locale, une entreprise publique ou nationale	18,2%	10,2%	14,0%

### Caractéristiques des postes occupés par les salariés\*

Qualification du poste occupé	% Femme	% Homme	% Total
Ouvrier non qualifié	8,1%	19,4%	13,9%
Ouvrier qualifié	10,1%	27,8%	19,1%
Employé	71,7%	37,2%	54,1%
Technicien - dessinateur - Agent de maîtrise	4,4%	8,0%	6,2%
Cadre	5,6%	7,6%	6,6%
Type de contrat de travail	% Femme	% Homme	% Total
CDI	37,0%	34,0%	35,5%
CDD	39,2%	32,3%	35,7%
Contrat saisonnier	3,2%	2,9%	3,1%
Mission Intérim	8,0%	22,7%	15,5%
Contrats Aidés	10,6%	6,3%	8,4%
Vacation ou autre	2,0%	1,7%	1,8%
Durée du contrat de travail	% Femme	% Homme	% Total
Contrat durable	72,1%	60,6%	66,2%
Contrat de moins de 6 mois	27,9%	39,4%	33,8%
Temps de travail	% Femme	% Homme	% Total
20 heures max	20,2%	8,9%	14,4%
21 à 34 heures	16,9%	6,4%	11,6%
35 heures ou +	63,0%	84,7%	74,0%
<i>*hors individus établis à leur compte</i>			

Pour les sortants de mars 2014 ayant retrouvé un emploi :

Près des trois quarts des emplois occupés se trouvent dans des entreprises privées (cf. tableau 2).

La reprise d'emploi se fait sur un poste d'employé pour sept femmes sur dix et sur un poste d'ouvriers (qualifiés, non qualifiés) pour près de la moitié des hommes.

L'emploi durable (CDI et contrats de plus de 6 mois) concerne globalement 66% des reprises d'emploi (72% pour les femmes et 61% pour les hommes).

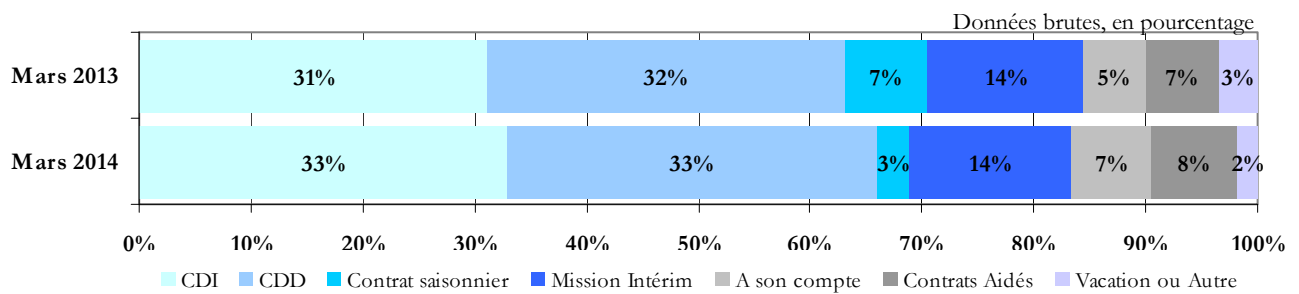
Pour les trois quarts de la population ayant repris un emploi, celui-ci est à temps plein (35 heures ou plus). 37% des femmes et 15% des hommes reprennent un emploi à temps partiel.

## Baisse des emplois saisonniers, hausse des CDI et des emplois indépendants

La structure des types de contrat des emplois retrouvés a sensiblement évolué entre mars 2013 et mars 2014 (cf. graphique 3).

En mars 2014, 33% des emplois retrouvés à la sortie des listes de Pôle emploi sont des contrats à durée indéterminée. En un an, la part des contrats saisonniers a diminué de 4,5 points, au profit des contrats à durée indéterminée et des mises à son compte qui ont augmenté respectivement de 1,8 et 1,7 point.

Graphique 3 : Comparaison des types de contrats\* des sortants de mars 2013 et mars 2014



\*y compris les mises à son compte

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

## Un emploi sur deux est obtenu par candidature spontanée ou par les réseaux de connaissances

Tableau 3 : Canal de recrutement

La question "Où avez-vous trouvé cet emploi ou cette mission d'intérim ?" posée aux demandeurs d'emploi sortant pour reprise d'emploi permet d'évaluer les vecteurs de retour à l'emploi et donne la répartition suivante ventilée par type d'emploi :

Données brutes, en pourcentage

Données brutes	Type d'emploi retrouvé					% Total
	CDI	CDD*	Intérim	Contrats aidés	A son compte ou autre	
<b>Canal de recrutement</b>						
Candidature spontanée	29,1%	31,6%	13,0%	19,3%	11,2%	25,5%
Relation personnelle	25,8%	29,0%	14,8%	18,5%	16,4%	24,1%
Pôle Emploi	14,4%	12,4%	3,6%	32,4%	6,5%	12,9%
Agence d'intérim	4,3%	4,9%	58,4%	2,2%	0,8%	11,8%
Petites annonces	11,5%	7,4%	5,3%	3,6%	3,6%	7,8%
Relation professionnelle	7,5%	9,5%	3,1%	5,8%	6,7%	7,4%
Autre intermédiaire	4,9%	3,5%	1,2%	16,8%	7,8%	5,0%
Autre (concours, création entreprise)	1,3%	1,4%	0,6%	1,4%	46,2%	4,9%
Cabinet de recrutement/reclassement	1,2%	0,4%	0,1%	0,1%	0,7%	0,6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

CDD\* : CDD, contrat saisonnier, vacation

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

La candidature spontanée et les relations personnelles sont les moyens les plus fréquents pour l'obtention d'un emploi (25,5% et 24,1% respectivement). Dans près d'un tiers des cas, ce sont les réseaux de connaissances (relations personnelles ou relations professionnelles) qui permettent d'accéder à l'emploi. Arrive ensuite Pôle emploi qui est la voie d'accès pour 12,9% des demandeurs d'emploi.

Ces proportions varient fortement selon le type de contrat proposé.

Pôle emploi est le premier intermédiaire pour les contrats aidés (32,4%). Les relations personnelles et les candidatures spontanées sont les plus citées pour décrocher un CDD ou un CDI.

## Plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en emploi trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi

**Tableau 4 : Stabilité des emplois retrouvés**

Les personnes ayant déclaré être sorties en mars 2014 pour reprendre un emploi ont été interrogées sur leur situation professionnelle en juin 2014, soit environ trois mois après leur sortie du chômage :

Données brutes

Données brutes	Type d'emploi retrouvé en mars 2014											
	CDI		CDD*		Intérim		A son compte ou autre		Contrats aidés		Total	
Situation 3 mois après la sortie	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total
En emploi	53 798	76,3%	50 698	64,7%	13 506	44,0%	10 750	61,0%	5 939	35,6%	134 692	63,0%
En emploi et inscrit au chômage	10 513	14,9%	15 121	19,3%	9 134	29,7%	5 481	31,1%	9 226	55,2%	49 475	23,1%
Inscrit au chômage	4 189	5,9%	8 531	10,9%	5 887	19,2%	843	4,8%	1 006	6,0%	20 456	9,6%
En formation	-	0,0%	235	0,3%	116	0,4%	29	0,2%	85	0,5%	464	0,2%
Autre situation (recherche un emploi sans être inscrit ou ne recherche plus)	1 964	2,8%	3 766	4,8%	2 060	6,7%	534	3,0%	448	2,7%	8 771	4,1%
Total	70 464	100,0%	78 351	100,0%	30 703	100,0%	17 637	100,0%	16 704	100,0%	213 857	100,0%

\*CDD, contrat saisonnier, vacation

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

86% des personnes ayant repris un emploi en mars 2014 sont toujours en emploi en juin 2014 (cf. tableau 4). Cette proportion varie selon le contrat proposé : plus de 91% des personnes embauchées en CDI en mars 2014 sont toujours en emploi en mars 2014 alors qu'elles ne sont que 74% pour les personnes engagées sur une mission d'intérim. Il est à noter que près d'un tiers des personnes sorties des catégories ABC pour reprise d'emploi en mars 2014 et encore en emploi trois mois plus tard sont à cette date inscrites à Pôle emploi.

Christel POUJOLY  
Département Marché du Travail

## Objectif de l'enquête : Estimer les motifs réels de sortie et qualifier l'emploi retrouvé par les demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi

⇒ **Constat : L'enregistrement mensuel des listes de Pôle emploi ne permet pas de qualifier précisément les motifs de sortie et en particulier de déterminer les volumes de reprise d'emploi.**

Issue de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi réalisée par Pôle Emploi, **la statistique mensuelle du marché du travail (STMT) sur les sorties de la liste** donne un éclairage sur le volume total des flux de sortie mais **ne fournit pas une indication fiable sur les motifs de sortie**. En effet, **dans plus d'un cas sur deux, le motif est indéterminé** (cessation d'inscription pour défaut d'actualisation, autres cas, radiations : motifs en grisé dans le tableau 1).

La part des sorties pour reprise d'emploi présenté dans la statistique mensuelle ne comprend que les reprises d'emploi déclarées. Elle est donc sans rapport avec le volume réel des reprises effectives.

**Tableau 5 : Demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en mars 2014**

Motif enregistré (Données brutes)	Effectif	%
<b>Reprise d'emploi</b>	103 236	21,2%
Entrée en stage	39 336	8,1%
Arrêt de recherche, Maladie, Maternité	21 823	4,5%
<b>Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation</b>	211 991	43,6%
Arrêt de recherche retraite – Dispense de recherche d'emploi	2 162	0,4%
<b>Radiation administrative</b>	49 610	10,2%
<b>Autre arrêt de recherche</b>	9 854	2,0%
Autre motif déclaré	16 159	3,3%
<b>Autre cas</b>	15 266	3,1%
Changement d'agence	16 413	3,4%
Total des Demandes d'emploi sorties en Septembre 2013 - France métropolitaine	<b>485 850</b>	<b>100,0%</b>
<b>Part des motifs inconnus</b>	<b>286 721</b>	<b>59,0%</b>

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

⇒ **Une enquête trimestrielle nationale pour estimer de façon fiable le volume de reprises d'emploi et leur nature.**

Le tableau 2 présente les résultats de la vague de mars 2014 : en colonne le motif enregistré dans la statistique du marché du travail, en ligne le motif déclaré par la personne interrogée.

Seules 90% des sorties enregistrées comme reprises d'emploi le sont effectivement.

47 % des sorties enregistrées comme cessation d'inscription pour défaut d'actualisation sont en réalité des reprises d'emploi. L'enquête révèle également que pour 4 sur 5 demandeurs d'emploi radiés administrativement, la sortie des listes de Pôle emploi est en fait liée à d'autres motifs : dans près d'un cas sur 4, ils déclarent avoir repris un emploi.

**Tableau 6 : Sortants de mars 2014 : motifs réels de sortie en fonction du motif enregistré**

Données brutes	Motif enregistré dans la STMT			
	Reprise d'emploi	Autre arrêt de recherche ou autre cas	Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	Radiation Administrative
Reprise d'emploi	90,3%	36,4%	47,1%	23,3%
Formation	1,0%	5,5%	2,7%	2,5%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,7%	14,3%	4,6%	4,7%
Non renouvellement motivé de la demande	1,2%	4,4%	4,6%	3,1%
Non renouvellement accidentel de la demande	2,2%	7,6%	15,7%	10,1%
Fin d'activité	0,0%	0,6%	0,7%	0,4%
Radiation administrative	0,0%	0,0%	0,0%	18,1%
Autre motif de sortie	1,8%	3,0%	2,1%	2,6%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	2,8%	28,2%	22,4%	35,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

### POUR EN SAVOIR PLUS

contact@DSEE-poleemploi.fr

www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex20

**Directeur de publication**

Jean BASSÈRES

**Directeur de la rédaction**

Stéphane DUCATEZ

**Réalisation**

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

STATISTIQUES, ETUDES ET EVALUATIONS DE POLE EMPLOI

